



Roches Normandie

## Assemblée Générale Annuelle du jeudi 24 mars 2022

### POUVOIR

à nous scanner par mail à : [bureau@aern.org](mailto:bureau@aern.org)

ou

à retourner à l'AERN, 180 rue de Vaugirard, 75015 Paris

Si tu ne peux participer à l'Assemblée Générale annuelle le 24 mars 2022, ce pouvoir te permet d'y être représenté(e) (à condition que tu sois à jour de ta cotisation annuelle). Tu peux soit laisser en blanc le bénéficiaire, soit l'attribuer nominativement à un membre de l'AERN ; dans ce dernier cas, assure-toi de sa participation à l'Assemblée Générale, et assure-toi qu'il est lui-même à jour de sa cotisation annuelle, sinon ton pouvoir serait nul. (Note : statutairement, chaque membre de l'AERN présent à l'assemblée ne peut exercer plus de 3 pouvoirs de représentation).

Je, soussigné(e) : .....  
(prénom et nom en lettres capitales)

membre de l'AERN (Alumni de l'École des Roches et du Collège de Normandie), donne pouvoir à :

- un membre du Comité de Direction ..... (\*) (§)
- un autre membre de l'AERN ..... (\*)

(\*) ou éventuellement un autre mandataire que l'intéressé désignera, s'il a reçu plus de 3 pouvoirs.

(§) membres actuels du Comité : Jean Cohen (Président), Jean-Marie Bouliou, Marie-Hildegard Chauveau, Michel Coffre, Alexandra Couston, Jacques-Henry Fabre, Sophie Hintzen, Lionel Isy-Schwartz, Olivier Michel, Nicolas Mankowski, Isabelle Schwarz.

À effet de me représenter, sauf en cas de présence personnelle, le jeudi 24 mars 2022 à l'Assemblée Générale appelée à entendre le rapport moral du président.

et à délibérer et voter sur les différents points de l'ordre du jour suivant :

1. Rapport financier du Trésorier, présentation et approbation des comptes de l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021, affectation du résultat,
2. Quitus aux membres du Comité de Direction,
3. Ratification de la cooptation en septembre 2021 d'Olivier Michel comme Membre du Comité de Direction,
4. Élection de nouveaux Membres au Comité de Direction,
5. Questions diverses.

En conséquence, exercer mon pouvoir et prendre part au vote en mon nom, et plus généralement faire le nécessaire.

Le ..... 2022

Signature (précédée de la mention « bon pour pouvoir »)